

Politique culturelle et patrimoniale



Municipalité d'Amherst



Comité consultatif du patrimoine

Amherst

19 octobre 2020

Table des matières

MOT DU PRÉFET	- 1 -
MOT DU COMITÉ DU PATRIMOINE	- 1 -
NOTIONS UTILES POUR LE LECTEUR	- 3 -
PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ	- 4 -
ÉVOLUTION DEPUIS 2006	- 6 -
PATRIMOINE ET VIE CULTURELLE	- 6 -
ACTIONS ST-RÉMI	- 7 -
LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION	- 8 -
UNE IMAGE DE QUALITÉ DE L'ENTRÉE	- 9 -
UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	- 9 -
PRINCIPES DIRECTEURS	- 11 -
1-LA CULTURE ET LE PATRIMOINE UN BIEN COLLECTIF	- 11 -
2 LA NÉCESSITÉ DE SE CONCERTER POUR STIMULER D'AVANTAGE LA VITALITÉ CULTURELLE	- 11 -
3 L'APPROPRIATION DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE PATRIMOINE PAR LES CITOYENS	- 11 -
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	- 12 -
ENSEMBLE POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE	- 12 -
LA CULTURE ET LE PATRIMOINE ORIENTÉS VERS L'AVENIR	- 12 -
UN RÔLE MOTEUR POUR LA MUNICIPALITÉ	- 12 -
L'ENGAGEMENT DES CITOYENS	- 12 -
LES CHAMPS D'INTERVENTION	- 14 -
SUIVI DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE	- 17 -
INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MRC DES LAURENTIDES (2013)	- 18 -
RÉFÉRENCES	- 22 -

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Mot du préfet

En élaborant une première politique culturelle en 2011, la MRC des Laurentides a marqué son intention d'intégrer le volet « culture » à l'ensemble des enjeux de son développement territorial, social, économique et touristique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des recommandations émises dans l'Énoncé stratégique de développement durable du territoire de la MRC des Laurentides.

Par cette politique culturelle, les élus de la MRC des Laurentides reconnaissent que la culture contribue à la qualité de vie et au renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens, et qu'elle participe au développement de la vitalité et du pouvoir d'attraction de nos milieux.

Le dynamisme culturel s'exprime déjà dans plusieurs de nos communautés et la présence significative d'artistes et d'événements culturels colorent notre vie quotidienne depuis de nombreuses années.

La politique culturelle et patrimoniale de la municipalité d'Amherst vient contribuer à ce dynamisme. Elle va permettre de consolider les actions culturelles afin d'en multiplier les effets et la portée à l'ensemble du territoire. Cette politique va renforcer les actions inter municipales pour le développement de la Route des Belles-histoires et le Corridor aérobie notamment.

J'ai confiance que la Politique culturelle et patrimoniale d'Amherst saura mobiliser les forces vives du milieu de même que les partenaires présents et futurs, dans une perspective de développement durable des forces créatives de la communauté.

Marc L'Heureux Préfet

Mot du comité du patrimoine

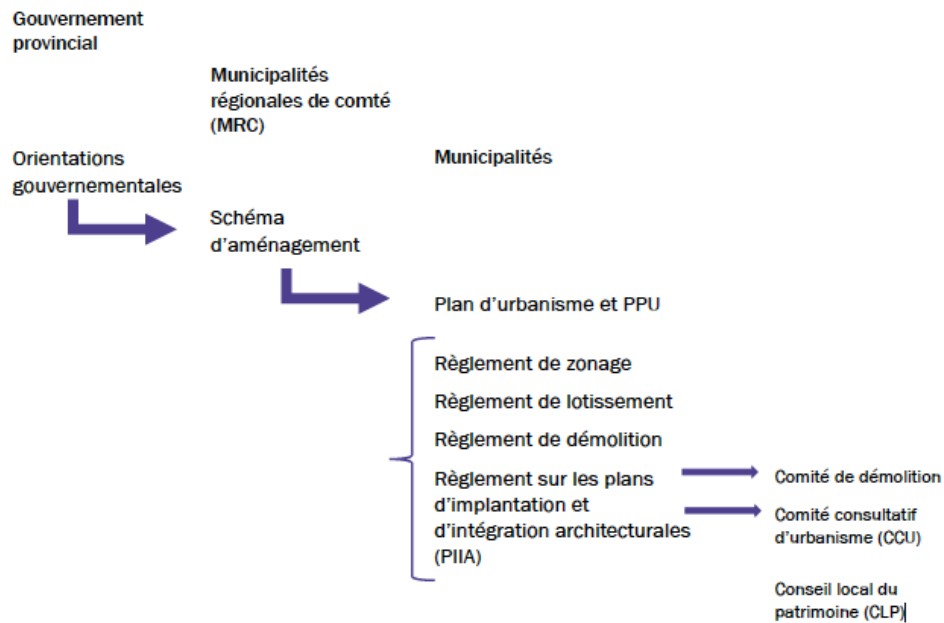
Le comité du patrimoine a initié l'an dernier une citation du moulin à Thomas un bâtiment patrimonial unique qu'il faut mettre en valeur. Une autre citation vient d'être adoptée pour l'église qui marque l'identité du village de Saint-Rémi-d'Amherst et qui représente un pôle culturel pour la revitalisation de la rue principale. Le comité est aussi à voir à la mise en place du centre d'interprétation du territoire d'Amherst. Il apparaissait important pour le comité de proposer une vision d'ensemble pour ces actions. La politique culturelle et patrimoniale vise à faire partager une vision du développement de la culture et à la mise en valeur du patrimoine de notre communauté dans une perspective de développement durable. Le comité va assurer un suivi de la politique.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

La Loi sur le patrimoine culturel



Outils d'urbanisme



Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Notions utiles pour le lecteur¹

Acteurs culturels

Les acteurs culturels sont des personnes et des organismes qui jouent un rôle important dans le domaine culturel, par exemple dans les secteurs suivants : le spectacle vivant, les musées et le patrimoine, le livre et la lecture publique, les enseignements artistiques.

Activités culturelles

Les activités culturelles favorisent les rencontres entre les artistes, les artisans, les travailleurs culturels et leurs concitoyens dans le but de promouvoir et de faire connaître les arts et l'histoire.

Culture

La culture correspond aux usages, aux coutumes, aux structures sociales ainsi qu'aux manifestations artistiques, culturelles, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre.

Équipements culturels

Les équipements culturels comprennent l'ensemble des organismes et installations, comme un centre d'interprétation, une bibliothèque, une salle de spectacle ou une galerie d'art, qui contribue au développement de la culture.

Patrimoine

Le patrimoine, tel que nous l'entendons dans ce document, est l'ensemble des immeubles, des sites, des documents, des objets et des paysages qui ont une valeur historique et significative pour un territoire. Il comprend, entre autres, le patrimoine bâti, mobilier, religieux et naturel d'une communauté. Ensemble de biens matériels et immatériels, qu'ils soient d'ordre naturel, culturel ou historique, appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.

Patrimoine bâti

Tout bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain. (Loi sur le patrimoine culturel, 2012)

Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel comprend les savoir-faire, les pratiques, les connaissances et les expressions qu'une communauté reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel. Ces derniers sont transmis de génération en génération et leur connaissance, leur sauvegarde, leur transmission ou leur mise en valeur présentent un intérêt public.

Site patrimonial

Un site patrimonial est un lieu, un ensemble d'immeubles ou un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique.

Vie culturelle

La vie culturelle correspond à l'ensemble des activités culturelles auxquelles les membres d'une communauté peuvent s'adonner ou assister.

¹ La plupart de ces définitions sont inspirées de la page Thésaurus de l'activité gouvernementale du site Internet Portail Québec – Services Québec, consulté le 15 septembre 2020,

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Portrait de la municipalité



Rue principale

La municipalité d'Amherst selon les données de 2016 a un indice de défavorisation matérielle et sociale les plus élevé de la MRC des Laurentides. Comme le montrent les tableaux suivants la population résidente est vieillissante. Les résidences secondaires représentent plus de 50% des habitations. La population a connu une légère diminution. Le nombre et proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu est plus important, de même que le nombre de chômeurs. Le nombre et proportion de logements nécessitant des réparations majeures est aussi important (15,7%).

Population Langue, MRC Les Laurentides et Amherst, 2011-2016

	Total	0 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	N	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	589 400	31 215	5,3	34 955	5,9	32 815	5,6	32 865	5,6	33 575	5,7	64 190	10,9	164 775	28	92 220	15,6	102 785	17,4
MRC LES LAURENTIDES	45 902	1 935	4,2	2 145	4,7	2 010	4,4	1 965	4,3	1 945	4,2	4 095	8,9	11 775	25,7	8 985	19,6	11 055	24,1
Amherst	1 484	50	3,4	65	4,4	60	4	35	2,4	45	3	115	7,7	330	22,2	380	25,6	410	27,6

Population Langue, MRC Les Laurentides et Amherst, 2011-2016

MRC ou Municipalité	Total	Français		Anglais		Autre	
	N	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	572 520	532 375	93	29 280	5,1	10 870	1,9
MRC LES LAURENTIDES	44 820	41 935	93,6	2 630	5,9	255	0,6
Amherst	1 470	1 390	94,6	75	5,1	5	0,3

Variation de la population, MRC Les Laurentides et Amherst, 2011-2016

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

MRC ou Municipalité		Population 2016	Variation 2011-2016
		N	%
Région des Laurentides		589 400	5,3
MRC LES LAURENTIDES	LES	45 902	1,7
Amherst		1 484	-2,7

Nombre et proportion de résidences secondaires, MRC Les Laurentides et Amherst, 2016

MRC ou Municipalité	Logements privés		Résidences secondaires ¹	
	N		N	%
Région des Laurentides	290 274		41 191	14,2
MRC LES LAURENTIDES	36 150		14 178	39,2
Amherst	1 665		896	53,8

¹-estimation

Nombre et proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôts selon le groupe d'âge, MRC Les Laurentides et municipalités, 2015

MRC ou Municipalité	Tous âges		0 à 17 ans		18 à 64 ans		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	71 855	12,4	14 495	12,2	41 140	11,3	16 230	17,2
MRC LES LAURENTIDES	7 850	17,5	1 245	17,1	4 610	16,9	2 000	19,3
Amherst	310	20,5	40	20,5	185	21,1	85	20,7

Nombre et proportion de personnes de 15 ans ou plus selon la situation d'activité sur le marché du travail, MRC Les Laurentides et Amherst, 2016

MRC ou Municipalité	15 ans ou plus	Population active	Population occupée		Chômeurs		
	N	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	479 010	312 945	65,3	291 910	60,9	21 050	6,7
MRC LES LAURENTIDES	38 725	22 720	58,7	20 480	52,9	2 245	9,9
Amherst	1 325	605	45,7	530	40	75	12,4

Nombre et proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade, MRC Les Laurentides et Amherst, 2016

MRC ou Municipalité	Population âgée de 25 à 64 ans ménages privés			Aucun diplôme, certificat, grade		
	N		%	N		%
Région des Laurentides	318 370			47 240		14,8
MRC LES LAURENTIDES	24 520			4 245		17,3
Amherst	830			190		22,9

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Nombre et proportion de ménages LOCATAIRES consacrant 30 % ou plus du revenu aux frais du logement, MRC Les Laurentides et Amherst, 2016

MRC ou Municipalité	Ménages locataires	30 % ou plus du revenu aux frais de logement	
	N	N	%
Région des Laurentides	70 470	25 933	36,8
MRC LES LAURENTIDES	6 075	2 405	39,6
Amherst	145	80	55,2

Nombre et proportion de logements nécessitant des réparations majeures, MRC Les Laurentides et Amherst, 2016

	Logements privés occupés	Logements nécessitant réparations majeures	
	N	N	%
Région des Laurentides	249 080	13 885	5,6
MRC LES LAURENTIDES	21970	1605	7,3
Amherst	765	120	15,7

Évolution depuis 2006

Suite à la commémoration du 125^{ème} anniversaire d'Amherst la municipalité a choisi de se donner un comité pour la mise en valeur de son patrimoine et de son histoire. Dans le cadre du pacte rural obtenu par la municipalité en 2004, une histoire de la mine a été préparée par Claude Froment en 2005.

Le RÈGLEMENT NUMÉRO 408-06 Constituant un comité consultatif du patrimoine de la Municipalité d'Amherst est adopté le 18 septembre 2006.

Le Comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations sur tous les sujets et tous les documents que lui soumettra le conseil relativement à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, religieux, naturel, historique et humain de la municipalité dans le respect des droits individuels.

- Le Comité est chargé de constituer des archives et réaliser des études reliées à la toponymie.
- Le Comité est chargé d'étudier et de faire toute recommandation qu'il juge pertinente au conseil municipal.

Patrimoine et vie culturelle

Le secteur de Vendée a produit un livre racontant l'histoire de son centenaire, pour l'occasion une importante recherche documentaire a été réalisée par les citoyens impliqués. Une histoire du secteur de Rockway Valley par Mrs. Langdon sur les premiers pionniers a aussi été publiée.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

En 2011, la MRC des Laurentides se dote d'une politique culturelle qui vise la protection et la mise en valeur des paysages et des patrimoines identitaires. En 2013, la MRC des Laurentides a réalisé un inventaire culturel de la MRC. Dans cet inventaire présenté à la fin du document, 24 bâtiments d'Amherst ont retenu l'attention. Plusieurs sont sur la rue principale, 7 bâtiments sur les 24 inventoriés. (inventaire : 7 fiches complètes, 17 fiches sommaires) La municipalité compte aussi 2 sites du patrimoine industriels uniques pour la région des Laurentides, le moulin à Thomas qui est le seul témoin de l'âge d'or de l'industrie de sciage dans notre région et le site de la mine est aussi riche d'une histoire qu'il faut faire connaître.

La municipalité est propriétaire de l'Église de Saint-Rémi depuis 2016, elle a été construite en 1906. Avec la collaboration de l'organisme Actions Saint-Rémi qui vise à revitaliser le noyau villageois, le bâtiment a été rénové avec le soutien financier de la municipalité afin de le rendre conforme aux normes comme bâtiment public, pour les accès aux toilettes, l'accès pour les handicapés. On a aussi aménagé un espace cuisine pour faciliter la tenue d'activités. La cloche de l'église a aussi été restaurée afin qu'elle puisse sonner à nouveau deux fois par jour en marquant un repère commun pour l'animation du noyau villageois.

La gestion du bâtiment est confiée à Actions St-Rémi. L'organisme a pour mandat de « promouvoir la revitalisation de St-Rémi d'Amherst, en impliquant les partenaires sociaux, économiques et communautaires afin de favoriser des retombées économiques locales et développer un sentiment d'appartenance et les talents locaux. Le rachat de l'Église fut également un projet mis de l'avant par Actions St-Rémi. "Conserver ce bâtiment historique au sein de notre village et permettre aux résidents des villages environnants de profiter de son décor enchanteur lors d'événements divers en fait notre fierté. » (Site Actions Saint-Rémi)

Aussi, pour Actions Saint-Rémi et la municipalité, le projet de salle va permettre de valoriser l'église comme un espace culturel polyvalent pour accueillir des spectacles, projections, conférences. La sacristie va présenter le centre d'interprétation du territoire d'Amherst qui a reçu un financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL). Le programme Espace Culturel de Patrimoine Canada devrait permettre de maximiser la portée d'un projet qui va avoir un impact important pour la revitalisation du secteur.

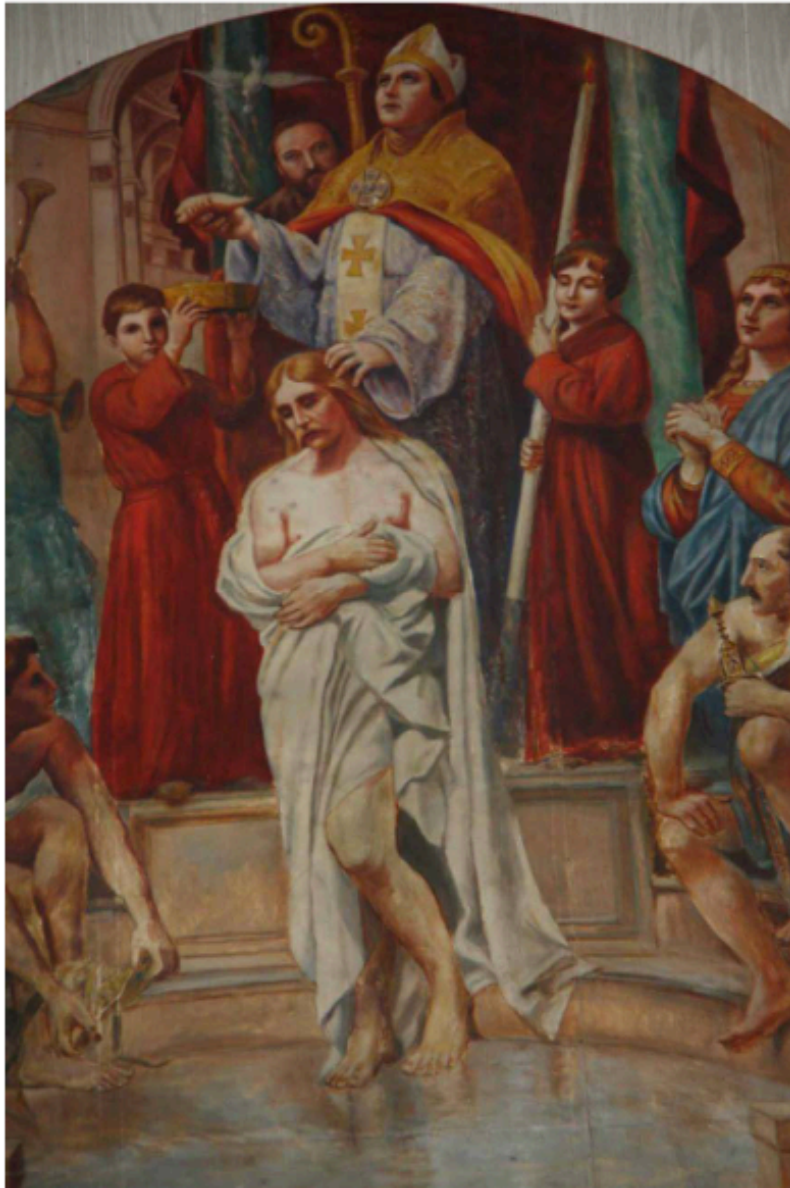
Actions St-Rémi

Actions St-Rémi a vu le jour en 2011 grâce à un programme gouvernemental de subvention appelé à l'époque " Pacte rural " ayant pour but de soutenir le développement rural tant au niveau local que régional. "Étant un magnifique village positionné dans l'axe principal entre l'Ontario et Mont-Tremblant, Actions St-Rémi chercha une façon de faire arrêter tous ces gens chez nous afin qu'ils puissent nous découvrir et apprécier ce que nous avons à offrir. C'est à ce moment que l'idée de la halte routière est née et celle-ci a été réalisée en collaboration avec la Municipalité d'Amherst. » (Site Actions Saint-Rémi) Le projet de mise en valeur de l'église a émergé de la démarche avec la Corporation de développement économique des Laurentides.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Le projet de Centre d'interprétation

La municipalité d'Amherst s'est dotée d'un comité patrimoine depuis 2006 afin de valoriser et faire connaître son patrimoine et son histoire. Le comité sert de comité avisé pour le projet de centre d'interprétation. Il a aussi initié une citation pour la mise en valeur du moulin à Thomas qui vise à préserver cet élément unique du patrimoine des Laurentides. Il s'est aussi assuré de l'adoption d'une citation pour l'Église qui est un élément important de la stratégie de valorisation du patrimoine bâti d'Amherst.



Fresque de Georges Delfosse, représentant le baptême du roi Clovis par saint Rémi. Chœur de l'église saint Rémi, Amherst.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Amherst est la porte d'entrée des Laurentides pour les visiteurs en provenance de l'Ontario et de l'Outaouais, déjà la halte routière aménagée par la municipalité est très populaire. On peut faire le plein d'une excellente eau de source et la halte routière est la seule à offrir un bloc sanitaire et une aire de repos entre l'Outaouais et Tremblant. Le centre d'interprétation deviendra un complément naturel pour les visiteurs. Les données de circulation de 2018 font état d'un débit journalier moyen hivernal de 2100 véhicules par jour et de 4100 l'été, pour un débit journalier moyen annuel de 3000 véhicules.

Une image de qualité de l'entrée

Le conseil municipal est en voie d'adopter un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il vise le noyau villageois.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

1. La proposition contribue à développer une image de qualité de l'entrée du noyau villageois et des abords de la route 333 (rue Amherst);
2. La proposition contribue à développer une dynamique commerciale et une animation du noyau villageois;
3. La proposition offre une architecture de qualité et caractéristique des Laurentides.

Un développement durable

Actions St-Rémi fait une démarche pour établir une stratégie de revitalisation pour laquelle la mise en valeur de l'église constitue un élément central. La démarche a été réalisée avec Paul Calce directeur général de la Corporation de développement économique des Laurentides à partir de 2018 pour la préparation d'une stratégie de revitalisation. Depuis, un Fonds de développement économique pour des projets locaux a été mis en place avec Alison Drylie conseillère au développement économique.

Faisant partie des routes touristiques officielles du Québec, la Route des Belles-Histoires permet de découvrir la région des Laurentides sous un nouvel angle. La thématique historique présenté par le Centre d'interprétation met en perspective son développement forestier, agricole et touristique. Le projet va permettre de donner forme à un centre d'interprétation qui rencontre les priorités régionales en lien avec le secteur culturel. Il consolide l'offre pour un tourisme quatre saisons dans son volet culturel.

Avec l'aménagement de la halte routière, sa source d'eau et avec l'ajout d'une œuvre commémorative sur l'histoire de la mine, le projet de Centre d'interprétation sera au cœur d'un pôle de service. « Les pôles de services sont des éléments importants, car ils répondent aux besoins des cyclistes. Essentiel pour le développement de circuits cyclotouristiques, la mise en place d'un pôle de service bénéficiera au Corridor aérobie et à l'ensemble de l'offre touristique de la région. » *Perspectives de mise en valeur et de développement du Corridor aérobie, Rapport final, Septembre 2013*

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Le projet va permettre une valorisation de l'expérience du parc régional du corridor aérobique qui a fait l'objet de travaux importants pour sa mise à niveau. Après la réfection de l'équipement, il est important de valoriser le parc du corridor qui s'insère dans le plan de développement de la municipalité dans sa stratégie de revitalisation. « Il est essentiel que la population locale s'approprie le parc du corridor; il doit être un lieu d'accueil animé. La qualité de l'expérience de loisir vécue en pratique libre exige une dynamisation, en d'autres mots, une animation de l'environnement ou du milieu dans lequel elle se déroule. (...) Il faut faire plus que simplement construire une piste cyclable, il faut l'animer, la faire vivre, changer et étonner. » *Perspectives de mise en valeur et de développement du Corridor aérobique, Rapport final, Septembre 2013.*



Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Principes directeurs

Les principes directeurs sont la fondation d'une politique culturelle et patrimoniale comme celle-ci. Ce sont des énoncés généraux qui constituent des principes de base auxquels chacun souscrit pour assurer un contexte d'intervention qui est en phase avec la réalité du milieu et qui est mobilisateur pour l'avenir. Ce mandat s'inscrit de plus, aujourd'hui, dans un paradigme de développement durable.

1-La culture et le patrimoine un bien collectif

La culture et le patrimoine ne sont pas des concepts théoriques. Ils se vivent, ils se partagent. Ils émeuvent grâce aux couleurs, aux formes, à l'histoire, aux textures, à la poésie, aux savoir-faire, à la musicalité. Ils font plaisir à savourer, ils portent à la réflexion, ils ouvrent sur de nouveaux horizons. La culture et le patrimoine font partie de la vie. Ils sont un fil conducteur, un héritage légué par ceux qui nous ont précédés, que l'on préserve, puis bonifie, pour ensuite le transmettre à ceux qui nous suivront. Ancrée dans le présent, la vie culturelle d'un milieu est gage de dynamisme et de qualité de vie pour ceux qui y résident.

2 La nécessité de se concerter pour stimuler davantage la vitalité culturelle

Les dernières années ont permis de renforcer la cohésion entre les différents acteurs de notre milieu, le besoin d'avoir davantage de concertation est toujours bien présent. Les ressources humaines et financières limitées de nos organismes nécessitent une mise en commun des forces ainsi qu'une optimisation des façons de faire et des actions communes. Un leadership régional fort est donc essentiel pour relancer et maintenir une telle collaboration, gage de notre vitalité culturelle. Ensemble, nous parviendrons à développer une structure plus efficace, à favoriser un plus grand rayonnement de notre culture et à nous donner une voix plus forte.

3 L'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par les citoyens

Le dynamisme de notre vie culturelle passe inévitablement par les citoyens. Ceux-ci constituent des ambassadeurs de la culture et du patrimoine en participant aux activités culturelles, en contribuant activement à la préservation des biens patrimoniaux, en créant des œuvres artistiques. Cependant, susciter leur intérêt et leur participation dans un monde où les offres d'activités se font de plus en plus nombreuses est un défi de taille. De surcroît, ici comme ailleurs, le contexte de vieillissement de la population et la nouvelle tendance des jeunes à privilégier une présence ponctuelle plutôt qu'un engagement à moyen et à long terme exposent progressivement nos organismes à un ralentissement de leurs activités et, par conséquent, à une diminution de l'offre culturelle. Dans ce contexte, l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par nos citoyens devient un enjeu incontournable.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Conditions de mise en œuvre

Le comité du patrimoine par cette politique vise l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par l'ensemble des citoyens. Nos projets et nos interventions sont garants du dynamisme de notre milieu de vie tout en favorisant l'épanouissement et l'enracinement de tous.

Ensemble pour la culture et le patrimoine

Par leur participation, leur implication et la promotion qu'ils en font dans leur entourage, les résidents d'Amherst jouent un rôle de premier plan en ce qui a trait à la préservation du patrimoine et à la vitalité culturelle de leur communauté. Soutenu par des acteurs culturels et municipaux engagés qui renouvellent les partenariats et collaborent pour mettre en place des projets toujours plus novateurs, le citoyen d'aujourd'hui est un ambassadeur culturel pour qui et par qui la culture prend vie, partout sur le territoire.

La culture et le patrimoine orientés vers l'avenir

Si la culture et le patrimoine prennent racine dans notre histoire et sont à l'image de notre réalité actuelle, ils doivent également offrir aux générations à venir un terreau fertile. La pérennité de notre capital humain, naturel, patrimonial et culturel est donc au cœur de nos préoccupations. De même, nos actions doivent s'ancrer dans les tendances d'aujourd'hui et de demain, notamment par un virage technologique actualisant notre façon de rendre disponibles, de propulser et de gérer nos richesses culturelles et patrimoniales. En visant l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par l'ensemble des citoyens, nos projets et nos interventions sont garants du dynamisme de notre milieu de vie tout en favorisant l'épanouissement et l'enracinement de tous.

Un rôle moteur pour la municipalité

Avec cette nouvelle politique, la municipalité souhaite réaffirmer le rôle clé que jouent la culture et le patrimoine dans son développement social et économique. Mieux encore, grâce à cette politique, elle aspire à consolider les acquis des dernières années, à saluer le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui ainsi qu'à offrir aux acteurs du territoire un cadre d'orientation renouvelé et une vision inspirante qui serviront de levier dans les milieux.

L'engagement des citoyens

L'engagement des citoyens est indispensable pour assurer la vitalité culturelle et le bon fonctionnement des organismes. Que ce soit à titre de bénévoles, de participants ou d'initiateurs de projets, les citoyens ont un rôle déterminant à jouer pour assurer la pérennité des organismes, la mise en place d'activités variées et stimulantes ainsi que la protection des richesses du territoire. L'engagement se vit aussi par les différents acteurs culturels, partenaires du monde des affaires, élus et employés municipaux. Dans le cadre de leurs fonctions, ils sont appelés à contribuer de manière significative à la préservation

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

du patrimoine et au rayonnement de la culture partout sur le territoire. Avec cette nouvelle politique, la municipalité d'Amherst veut partager les champs d'intervention qu'elle souhaite adresser avec la communauté. La politique réaffirme le rôle clé que jouent la culture et le patrimoine dans son développement social et économique.



Les champs d'intervention

PARTICIPATION DES CITOYENS À LA VIE CULTURELLE Les citoyens étant le cœur de la communauté, la municipalité souhaite leur participation et leur adhésion dans toutes les facettes de la vie culturelle et patrimoniale.	OBJECTIFS : ➤ Poursuivre et élargir l'offre de loisir culturel de façon à ce qu'elle corresponde aux besoins et aux attentes de la population; ➤ Se doter de stratégies facilitant l'accès des citoyens aux activités, événements et programmes culturels, en partenariat avec les organismes du milieu; ➤ Développer une programmation culturelle annuelle diversifiée et adaptée aux différents groupes d'âge et aux différentes catégories sociales de notre population; ➤ Renforcer le sentiment d'appartenance de la population par le biais de la culture et du patrimoine; ➤ Susciter l'intérêt notamment des jeunes à la culture, à l'histoire et au patrimoine; ➤ Augmenter la fréquentation aux activités, événements et lieux des différentes clientèles; ➤ Diffuser et promouvoir l'offre de loisir culturel ainsi que l'histoire et le patrimoine de notre milieu; ➤ Porter une attention particulière, selon les ressources et les capacités disponibles, aux groupes de citoyens présentant des contraintes et pour lesquels une intervention ciblée ou adaptée est requise dans le cadre de leur participation à des événements ou activités culturelles; ➤ Consolider et développer des ententes intermunicipales pour accroître l'accès aux activités artistiques et culturelles.
---	--

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

SOUTENIR LA VIE CULTURELLE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE La vitalité culturelle d'Amherst est tributaire des organismes et des acteurs du milieu. Leur contribution en matière de culture et de patrimoine collabore au rayonnement de notre milieu et la Ville encourage leurs initiatives.	OBJECTIFS : ➤ Consolider l'appui de la municipalité aux organismes et aux initiatives du milieu qui contribuent à la bonification de l'offre culturelle en leur fournissant de l'aide technique, matérielle et professionnelle selon la capacité financière et la disponibilité des ressources; ➤ Soutenir Actions Saint-Rémi dans la mise sur pied et la continuité de projets à caractère culturel et patrimonial au sein de notre milieu; ➤ Maintenir à jour la connaissance des besoins et des attentes de la population en matière de pratiques et tendances reliées à la culture, et partager cette expertise avec l'ensemble des intervenants et des organisations œuvrant dans le domaine; ➤ Promouvoir et encourager les artistes et les artisans locaux ainsi que la relève à se faire connaître; ➤ Par le développement de projet de salle polyvalente de l'église se doter d'infrastructures permettant l'accessibilité et la tenue d'activités et d'événements à caractères culturels; ➤ Assurer la préservation et la mise en valeur du Moulin à Thomas qui a fait l'objet d'une citation à la demande du comité du patrimoine. ➤ Mettre en valeur le centre d'interprétation du territoire d'Amherst qui va présenter l'histoire de notre communauté et contribuer à la connaissance de nos sites patrimoniaux. ➤ Mettre en valeur le parc du site de la mine dans une stratégie pour valoriser le corridor aérobique. ➤ Réalisation d'une œuvre commémorative sur l'histoire de la mine pour souligner les 75 ans de l'affaire Silicose. ➤ Susciter la collaboration entre les différents acteurs du milieu et la MRC des Laurentides dans la mise sur pied et la continuité de projets à caractère culturel au sein de notre milieu notamment la route des Belle histoires des Pays d'en haut; ➤ Encourager et reconnaître le bénévolat; ➤ Consolider le rôle de pôle culturel de l'église en partenariat avec Actions Saint-Rémi.
--	---

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MUNICIPALITÉ La municipalité accorde une place à la culture et au patrimoine dans sa planification. Elle rend accessible des ressources humaines, des équipements et des infrastructures afin de proposer et de soutenir une qualité et une diversité de l'offre culturelle dans sa communauté. Le patrimoine et l'histoire sont les fondations d'Amherst et sont aussi la preuve d'une grande richesse de notre communauté. La municipalité entend préserver cette richesse et s'engage à accroître, cultiver et favoriser le sentiment d'appartenance des citoyens et des nouveaux arrivants.	OBJECTIFS : ➤ Optimiser et rendre accessible les lieux publics susceptibles de générer la création d'événements à caractère culturel notamment le pôle culturel de l'église de Saint-Rémi; ➤ Poursuivre la mise en valeur de l'église et de son centre d'interprétation, propriété de la municipalité et administré avec Action Saint-Rémi soutenir son le développement de la programmation et son accessibilité pour les organismes; ➤ Suivi du PIIA qui vise une mise en valeur du noyau villageois. ➤ Offrir aux citoyens les services d'une bibliothèque de proximité dans un lieu avec des équipements adéquats et maintenir la gratuité de l'adhésion; ➤ Poursuivre les interventions visant la mise en valeur de l'église de Vendée, voir à présenter l'histoire de Vendée. ➤ Voir à la valorisation du sentier de randonnée reliant le secteur de Saint-Rémi à Vendée. ➤ Protéger et le mettre en valeur le patrimoine bâti, paysager et mémoriel; ➤ Voir à la préservation et à la mise en valeur du moulin à Thomas un bien patrimonial unique pour les Laurentides ➤ La politique va soutenir le développement de circuits cyclotouristiques, la mise en place d'un pôle de service avec une offre culturelle qui bénéficiera au Corridor aérobique et à l'ensemble de l'offre touristique de la région pour le tourisme quatre saisons. ➤ Le projet de salle polyvalente et de centre d'interprétation s'inscrit dans la démarche de développement et revitalisation du village de Saint-Rémi travaillée avec le CDE et avec Actions Saint-Rémi. ➤ Préserver et mettre en valeur les paysages naturels dans une perspective environnementale et culturelle.
--	--

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Suivi de la politique culturelle et patrimoniale

La municipalité entend assurer le suivi de la politique culturelle en se référant au Comité consultatif du patrimoine, représentatif du milieu, dont la mission consiste notamment à assurer le suivi de la politique culturelle et patrimoniale :

- à faire des recommandations au conseil municipal de Amherst en matière de développement culturel et patrimonial;
- faisant connaître la présence, le mandat et le mode de fonctionnement du Comité consultatif du patrimoine aux citoyens;
- établissant des mécanismes de consultation entre le Comité consultatif du patrimoine et le Comité consultatif d'urbanisme;
- évaluant annuellement la mise en oeuvre de la politique.

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Inventaire du patrimoine culturel MRC des Laurentides (2013)

Amherst Monument du Sacré-Cœur rue Amherst  Patrimoine religieux Monument Aucun Date estimée : 1948 Date connue : Valeur patrimoniale : Forte	Amherst 164 rue Amherst  Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial Édifice de type vernaculaire américain Date estimée : 1930-1940 Date connue : Valeur patrimoniale : Moyenne	Amherst Ancien hôtel 217 rue Amherst  Patrimoine bâti Ancien hôtel Édifice à toit mansardé Date estimée : 1895-1910 Date connue : Valeur patrimoniale : Moyenne
Amherst Ancien magasin général 146 rue Amherst  Patrimoine bâti Ancien magasin général Édifice à toit plat Date estimée : 1900-1920 Date connue : Valeur patrimoniale : Moyenne	Amherst 211 rue Amherst  Patrimoine bâti Ancien hôtel Architecture commerciale Date estimée : 1910-1930 Date connue : Valeur patrimoniale : Moyenne	Amherst 228 rue Amherst  Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial Bungalow ancien Date estimée : 1940-1950 Date connue : Valeur patrimoniale : Moyenne

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Amherst Église Saint-Rémi et fresques de Georges Delfosse 245 rue Amherst  IMG_0549.jpg Patrimoine bâti Église État d'authenticité Moyen Architecture religieuse Date estimée Date connue 1906 Valeur patrimoniale Forte	Amherst 149 chemin Gaudias-Côté Est  IMG_0555.jpg Patrimoine agricole Ensemble agricole État d'authenticité Excellent Aucun Date estimée 1930-1940 Date connue Valeur patrimoniale Supérieure	Amherst 208 chemin Gaudias-Côté Ouest  IMG_0560.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Moyen Édifice de colonisation Date estimée 1890-1910 Date connue Valeur patrimoniale Moyenne
Amherst Vestiges de la mine de Saint-Rémi d'Amherst chemin du Club House  IMG_0700.jpg Patrimoine minier Ruines État d'authenticité Bon Aucun Date estimée 1910-1930 Date connue Valeur patrimoniale Forte	Amherst 149 chemin Gaudias-Côté Est  IMG_0555.jpg Patrimoine agricole Bâtiment secondaire d'intérêt patrimonial État d'authenticité Excellent Aucun Date estimée 1940 Date connue Valeur patrimoniale Supérieure	Amherst 208 chemin Gaudias-Côté Ouest  IMG_0560.jpg Patrimoine bâti Ensemble agricole État d'authenticité Bon Aucun Date estimée 1940-1960 Date connue Valeur patrimoniale Moyenne

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Amherst Maison Édouard Jassogne 291 chemin Gaudias-Côté Ouest  IMG_3550.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial Édifice de colonisation État d'authenticité Bon Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1896 Forte	Amherst Vestiges de la mine de Saint-Rémi d'Amherst chemin de la Mine  IMG_3713.jpg Patrimoine minier Ruines État d'authenticité Bon Aucun Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1930-1940 Forte	Amherst Tour à feu chemin Saint-Louis  IMG_3682.jpg Patrimoine bâti Tour à feu État d'authenticité Excellent Aucun Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1907 Supérieure
Amherst Ancienne gare 260 262 rue McLaughlin  IMG_3550.jpg Patrimoine ferroviaire Gare État d'authenticité Bon Architecture publique Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1928 Supérieure	Amherst 315 chemin Nantel Nord  IMG_3602.jpg Patrimoine agricole Bâtiment secondaire d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Aucun Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1938 Forte	Amherst Ancien moulin chemin Saint-Louis  IMG_3697.jpg Patrimoine bâti Moulin État d'authenticité Excellent Aucun Date estimée Date connue Valeur patrimoniale 1945 Supérieure

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Amherst 132 136 rue Saint-Louis  IMG_0043.jpg Patrimoine bâti Ancien magasin général État d'authenticité Faible Architecture commerciale Date estimée 1905 Date connue Valeur patrimoniale Moyenne	Amherst 144 146 rue Saint-Louis  IMG_0044.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Architecture de villégiature Date estimée 1925 Date connue Valeur patrimoniale Moyenne	Amherst 199 rue Saint-Louis  IMG_0045.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Édifice de type vernaculaire américain Date estimée 1905 Date connue Valeur patrimoniale Supérieure
Amherst 143 145 rue Saint-Louis  IMG_0040.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Édifice de type vernaculaire américain Date estimée 1925 Date connue Valeur patrimoniale Supérieure	Amherst 189 rue Saint-Louis  IMG_0046.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Édifice cubique (d'inspiration Four Square Style) Date estimée 1910-1930 Date connue Valeur patrimoniale Forte	Amherst Auberge du Lac à la Loutre 127 chemin Trudel  IMG_0038.jpg Patrimoine bâti Bâtiment d'intérêt patrimonial État d'authenticité Bon Édifice cubique (d'inspiration Four Square Style) Date estimée 1915 Date connue Valeur patrimoniale Forte

Politique culturelle et patrimoniale : consultation

Références

Action patrimoine, Politique du patrimoine, de la vision à l'action, Formation générale, septembre 2020.

Comité, Le 125^{ème} de Saint-Rémi-d'Amherst, 2011.

Comité, Livre du Centenaire Vendée, 2010.

Froment, Claude, Le Centenaire de Saint-Rémi-d'Amherst, 1986.

Froment, Claude, L'histoire de la mine de Saint-Rémi-d'Amherst, projet du pacte rural , 2005.

Mont-Tremblant, Plan d'action stratégique en culture 2017-2019, Préparé par la Commission culturelle, 2017.

MRC des Laurentides, Inventaire du patrimoine culturel, RAPPORTSYNTHÈSE, novembre 2013.

MRC de L'Île-d'Orléans, Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans, texte proposé par le comité de travail et adopté par le conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans le 5 juin 2019.

Langdon, Mary Agnes, The pionniers of Rockway Valley, 1960.

Municipalité de Magog, Politique culturelle et patrimoniale : Portrait culturel et enjeux, 2019.

Saint-Bruno-de-Montarville, Politique culturelle et patrimoniale, État de situation et diagnostic stratégique, 2016.

Val-David, Politique culturelle du Village de Val-David, Février 2008.

Ville De Fossambault, sur Le Lac, Politique Culturelle Et Patrimoniale, Mise à jour – Mars 2019.

Ville de Montréal, Politique culturelle et patrimoniale, 2016.